



Armée du Salut

Quartier général territorial
Canada et Bermudes

Affaires publiques territoriales

2, boul. Overlea
Toronto (ON) M4H 1P4
Téléphone : 416-425-2111



Un don d'espoir
pour la vie

Le 28 avril 2023

À : Comité permanent de la condition féminine
Chambre des communes du Canada – 44^e législature, 1^{re} session

Objet : Présentation d'un mémoire dans le cadre de l'étude sur la traite des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre au Canada

Présentation par : Armée du Salut

Madame la présidente, distingués membres du Comité, je vous remercie de donner à l'Armée du Salut l'occasion de participer à l'étude sur la traite des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre au Canada.

L'Armée du Salut appuie et accompagne depuis longtemps des personnes qui ont été victimes de la traite et de l'exploitation sexuelles, et elle travaille avec ces personnes. Grâce à nos services établis et respectés qui visent à mobiliser les survivantes, à les soutenir et à assurer leur rétablissement, nous avons pu constater directement les traumatismes, les mauvais traitements et la violence que subissent les victimes d'exploitation sexuelle et de la traite des personnes à des fins sexuelles. Nos services sont fournis par des institutions de l'Armée du Salut comme Illuminate, les services correctionnels et de justice de Winnipeg et London, et Sarah's Place.

La traite de personnes demeure une préoccupation majeure pour l'Armée du Salut. Notre travail en vue de l'éliminer est une priorité depuis plusieurs années dans le cadre de notre *stratégie nationale de lutte pour la liberté*, qui met l'accent sur l'éducation, la sensibilisation, la formation, la prévention, la collaboration, le soutien aux survivantes et les services de rétablissement. À la lumière de son travail de première ligne, l'Armée du Salut recommande que le comité FEWO se concentre sur les domaines suivants :

1. Maintenir le projet de loi C-36 et mettre fin à la demande

« La véritable égalité pour les femmes et les filles ne sera pas atteinte tant que toutes les formes de violence, y compris l'exploitation sexuelle et le trafic sexuel, ne seront pas éradiquées. »

[TRADUCTION] -**Groupe de travail sur la traite des femmes et des filles à des fins d'exploitation sexuelle au Canada, 2014**

Le Canada a exprimé à maintes reprises son engagement à l'égard de l'égalité des sexes et de la justice sociale. La traite des personnes à des fins sexuelles et le système d'exploitation sexuelle sont des crimes fondés principalement sur le sexe, qui prospèrent en raison de l'objectivation systémique et la marchandisation du corps des femmes et des enfants à des fins de services sexuels.

La Suède a l'une des cotes d'égalité des sexes les plus élevées. En 1999, la Suède s'est engagée à défendre l'égalité des sexes en convainquant les gens « de s'abstenir de commettre le crime d'acheter des services sexuels, et d'établir des normes suivant lesquelles aucune femme, aucun homme, aucune fille et aucun garçon ne pourrait être vendu, et personne n'aurait le droit d'exploiter sexuellement un autre être humain » [TRADUCTION]. Grâce à la promotion du Modèle nordique (aussi appelé le Modèle d'égalité), le nombre d'hommes achetant des services sexuels est passé de 12,7 %

à 7,7 % entre le moment de l'introduction de la loi sur le Modèle d'égalité, en 1999, et l'année 2008. En 2014, 72 % des Suédois appuyaient cette loi¹.

La plupart des Canadiens ne savent pas que le projet de loi C-36 est fondé sur le Modèle d'égalité. Il est toujours nécessaire de mettre pleinement en œuvre le projet de loi C-36 dans tout le pays en investissant dans des campagnes nationales de sensibilisation du public et des programmes d'éducation à tous les niveaux, en offrant une formation continue à tous les organismes d'application de la loi et au système de justice et un soutien financier soutenu pour la prévention des traumatismes, la protection et la réinsertion.

2. Le trafic sexuel et l'exploitation sexuelle sont le résultat de problèmes sociaux sous-jacents au Canada

La traite des personnes à des fins sexuelles et l'exploitation sexuelle ne sont pas des questions isolées. Elles font partie d'un continuum de facteurs d'oppressions qui se recoupent, notamment la pauvreté, l'itinérance, le sexisme, le racisme, l'héritage permanent de la colonisation, le manque d'accès au travail et à l'éducation, l'insécurité alimentaire, la dépendance aux drogues, la violence entre partenaires intimes et envers les enfants, la négligence parentale et la pornographie. Trop de personnes qui ont accès au continuum de soins et de services de soutien spécialisés de l'Armée du Salut ont et continuent d'avoir ces problèmes sociaux qui les maintiennent dans leur situation de trafic sexuel et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

« En tant que survivante et travailleuse de soutien par les pairs, je continue de voir les obstacles auxquels les femmes font face lorsqu'elles tentent de s'en sortir. Quand on me réfère une femme, elle a besoin d'un hébergement, de nourriture et de vêtements; elle a besoin de se sentir en sécurité. Je lui trouve un refuge pour femmes, mais elle n'est autorisée à y rester qu'un mois. Après cela, où va-t-elle? Comment peut-elle trouver son propre logement alors qu'elle n'a ni argent, ni nourriture, ni expérience de travail, ni éducation? Elle est de nouveau exploitée pour survivre. Elle continue de vivre dans la violence, car elle n'a pas d'autre choix; elle n'a nulle part où aller, aucun moyen de manger, nulle part où guérir. » [TRADUCTION]

Jacklyn MacLean – Survivante et travailleuse de soutien par les pairs – Services correctionnels et de justice de l'Armée du Salut de London

Les personnes qui ont vécu une telle expérience méritent d'être remarquées et valorisées, et l'accès à une vie digne et protégée doit leur être garanti, comme le prévoit la *Charte canadienne des droits et libertés*.

3. Structures et systèmes coloniaux qui accroissent la vulnérabilité des femmes et des filles autochtones à devenir et à demeurer des victimes domestiques de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle

Le Canada a un héritage historique et continu de colonisation, qui a contribué à ce que les femmes et les filles autochtones soient intentionnellement regroupées dans une population qui a été et continue d'être extrêmement vulnérable à la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle au pays. La colonisation a créé une hiérarchie des races, qui a forcé les femmes et les filles autochtones à se placer dans une position d'infériorité raciale, laquelle les a privées de leurs enseignements culturels, de leur patrimoine, de leurs rôles traditionnels, de leurs valeurs et de leur identité. La colonisation a également créé une idéologie sexiste qui réduit les femmes et les filles autochtones à l'état d'objets ou de marchandises, donnant ainsi l'impression qu'elles sont sexuellement violables et sacrificables. Cette hiérarchie raciale et cette idéologie sexiste sont profondément enracinées dans la société canadienne, comme en témoignent l'apathie et la résistance nationales à reconnaître ces structures et ces tendances coloniales et à s'y attaquer. Or,

¹ World Without Exploitation, *Equality Not Exploitation: An Overview of the Global Sex Trade and Trafficking Crisis, and the Case for the Equality Model*, 2019.

ces structures et tendances font en sorte que les femmes et les filles autochtones continuent d'être négligées et restent dans une position de vulnérabilité à la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle². Sous la direction des peuples autochtones, ces structures, systèmes et modèles d'intervention coloniaux doivent être réexaminés, démantelés et repensés.

Recommandations

1. Que le gouvernement du Canada mette en œuvre intégralement et uniformément le projet de loi C-36 dans toutes les administrations du Canada, en veillant à ce qu'il soit bien appliqué.
2. Investir dans le logement (urgence, première et deuxième étapes) et appuyer les programmes, les mesures d'autonomisation économique, le soutien en santé mentale et en toxicomanie et les mesures favorisant l'accès à l'éducation, afin de s'attaquer aux problèmes fondamentaux qui poussent et maintiennent les victimes dans des situations d'exploitation sexuelle et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle.
3. Accorder la priorité à la formation continue du public et des représentants de tous les organismes d'application de la loi et du système de justice, les programmes d'éducation devant être mis en œuvre à tous les niveaux. Formation guidée par des recommandations fondées sur des expériences vécues.
4. Investissements accrus et soutenus dans la prévention des traumatismes, la protection, le soutien et les services de sortie.
5. Le Canada est appelé à mettre pleinement en œuvre les recommandations 4.3, 5.3 et 12.14 de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
6. Que, sous la direction des peuples autochtones, les guides venant en aide aux survivantes et les fournisseurs de services de première ligne travaillent avec les fonctionnaires fédéraux pour réexaminer les structures coloniales, les systèmes et les modèles nationaux d'intervention contre la traite des personnes afin de collaborer à la création d'un nouveau système qui éliminera la traite des personnes au Canada.

L'Armée du Salut remercie le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des Communes pour son travail dans le cadre de son étude sur la traite des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre au Canada. Nous serions heureux de pouvoir participer à d'autres discussions dans le cadre de cette étude.

Bien à vous,



Rachele Lamont, BA (majeure), maîtrise en esclavagisme et libération des personnes, Certificat sur la traite des êtres humains

Coordonnatrice nationale de la lutte contre l'esclavage moderne et la traite des personnes – Canada et Bermudes

² Bien que le gouvernement fédéral, ses ministères et organismes et les autorités fédérales chargées de l'application de la loi jouent un rôle nécessaire et indispensable dans la stratégie canadienne actuelle de lutte contre la traite des personnes, la forte dépendance à l'égard de ces secteurs fédéraux a limité l'efficacité et la portée de cette stratégie en réduisant l'importance accordée au rôle, à l'expertise et aux avis et idées des ONG, des groupes confessionnels, des acteurs de la société civile, des peuples autochtones et des personnes ayant vécu une expérience directe de la traite des personnes ou de l'exploitation sexuelle. Comme l'ont affirmé les prestataires de services, les organisations et les agences de première ligne qui s'occupent directement des victimes, la plupart des cas ne sont et ne seront jamais signalés à la police en raison de la méfiance à l'égard des autorités, de la peur d'être expulsée du pays, des barrières linguistiques, du manque de mobilité, de la peur, de la honte, de la méconnaissance des lois du pays d'accueil et des menaces du trafiquant. La plupart des expériences de traite des personnes échappent donc au champ d'action et à l'emprise du gouvernement et des ministères et organismes fédéraux, ainsi qu'aux forces de l'ordre. L'ensemble de la stratégie et du système nationaux de lutte contre la traite des personnes doit être réévalué et corrigé.

Bibliographie

- Bougeois, R. (2015) « Colonial Exploitation : The Canadian State and the Trafficking of Indigenous Women and Girls in Canada », *UCLA Law Review*, 62(6), p. 1426-1463.
- FFADA (2019) *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, Volume 1a*. Accessible à l'adresse <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf> (Consulté : 7 juillet 2021).
- Hunt, S. (2010) « Colonial Roots, Contemporary Risk Factors: a cautionary exploration of the domestic trafficking of Aboriginal women and girls in British Columbia, Canada », *Alliance News*, 33, p. 27-32.
- FFADA (2019) *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, Volume 1a*. Accessible à l'adresse <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf> (Consulté : 7 juillet 2021).
- Nonomura, R. (2020) *Trafficking at the Intersections: Racism, Colonialism, Sexism, and Exploitation in Canada*. London (Ontario) : Learning Centre for Research and Education on Violence Against Women and Children.
- Rapport final des FFADA (2021) *Plan d'action national pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées : Mettre fin à la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones*. Accessible à l'adresse <https://mmiwg2splus-nationalactionplan.ca/fra/1670511213459/1670511226843> (Consulté : 8 juillet 2021)
- Sethi, A. (2019) « Domestic Sex Trafficking of Aboriginal Girls in Canada: Issues and Implication », *First Peoples Child and Family Review: An Interdisciplinary Journal*, 14(1), p. 226-242.
- Sikka, A. (2010) « Trafficking of Aboriginal Women et Girls in Canada », *Aboriginal Policy Research Consortium International*, 57, p. 201-231.
- World Without Exploitation. (2019) *Equality Not Exploitation: An Overview of the Global Sex Trade and Trafficking Crisis, and the Case for the Equality Model*.